

Conseil national
Gilles Alfonsi
22 septembre 2005

J'interviens sur les conditions de réussite du processus que nous voulons nourrir, en partageant la volonté de constituer un rassemblement antilibéral inédit, dont notre parti communiste sera l'une des forces motrices, dans la perspective de victoires de la gauche lors des différents scrutins de 2007 et 2008.

Nous avons besoin de jalonner la prochaine période d'actes de direction clairs. Car bien sûr, nous serons jugés sur nos actes concrets, aux résultats intermédiaires que nos actes et pratiques permettront d'obtenir.

Que nos forums soient excessivement autocentrés car nous n'en ouvrons pas assez l'élaboration même, en amont, que nous ne menions pas réellement la discussion sur la candidature la plus efficace possible aux présidentielles, que nous n'arrivions pas aux différents scrutins à présenter des candidatures représentatives de la diversité de notre société – comme en parlait hier Patrice Bessac –, mais aussi que nous présentions en définitive 577 communistes pour les 577 sièges aux législatives, et nous totaliserons alors beaucoup de déception pour finir par être marginalisés.

Je ne dis pas du tout c'est « tout » ou « rien », mais je souligne la nécessité d'une démarche cohérente concernant l'ensemble des échéances, et qui aille au-delà des enjeux électoraux. C'est aussi ce qui peut permettre que chaque partenaire, chaque acteur du rassemblement trouve sa place dans la dynamique, à partir d'une réflexion sur des contenus du plus haut niveau.

Je veux souligner la nécessité de poursuivre la réflexion sur la question du rapport entre la politique et les institutions, qui est décisive pour substituer à la logique prédominante de délégation, de césure entre l'exercice du mandat électif, la participation aux institutions et le temps de la lutte et de l'action une logique beaucoup plus participative, assumant la continuité et l'articulation entre l'action dans l'institution, le mandat, et l'action revendicative et politique. Cet enjeu concerne la manière de gérer, avec la question de l'exercice du pouvoir et de la capacité à restituer une part significative aux citoyens.

Travailler sur le rôle des élus communistes et avec les élus partenaires sur les rôles respectifs du parti et des élus est indispensable. On ne peut pas simplement dire que les élus ont des pratiques de rassemblement puisqu'ils sont élus : au contraire on doit reprendre la réflexion sur notre perte d'influence au niveau local, qui doit beaucoup au manque d'innovation de nos élus sur le plan des pratiques. On aurait beaucoup à gagner à ce que les démarches innovantes, sur le plan de la participation des citoyens, soient mutualisées, débattues, et que partout s'engage maintenant sans attendre la proximité des scrutins, ou le résultat des scrutins de 2007, des inflexions en matière de gestion.

Mesurons l'intérêt que se nourrissent les dynamiques de co-élaboration sur tous les enjeux et à tous les niveaux, faute de quoi un éventuel succès sur un scrutin pourrait n'avoir aucun lendemain sur les autres. La question de l'implication de l'ANECR et des ADECR dans une telle dynamique mérite d'être posée.

Il faut aussi reprendre la réflexion concernant le rôle et les rapports entre les citoyens, le mouvement social, associatif, les syndicats et les partis. Nous savons que quelque chose d'important à bouger lors de la campagne du référendum, sur les frontières traditionnelles entre les différents engagements citoyens possibles.

Les frontières entre l'action syndicale, l'action associative et l'action politique sont appelées à évoluer : pour des raisons liées aux conditions de l'action, mais aussi pour des raisons liées à l'évolution des ambitions et des fonctions des acteurs. Si l'on veut contester le monopole des pouvoirs à l'entreprise, que les salariés acquièrent effectivement du pouvoir pour contester la gestion, si l'on veut que les élus locaux interviennent concernant les politiques des entreprises sur leur territoire, il faut immédiatement repenser, par exemple, le rôle des syndicats, des élus des salariés, repenser le rôle des élus.

Le même type d'enjeu existe concernant l'action associative. Si l'on oppose à la casse des services publics et de l'Etat, une volonté de démocratisation des services publics et d'implication de la société civile, il faut alors revisiter la question du pouvoir des acteurs, y compris des contre-pouvoirs associatifs.

Ces deux chantiers, celui du rapport entre politique et institution, et celui du rôle des différents acteurs sociaux, conditionnent pour une bonne part la réussite du rassemblement que nous souhaitons. Ils ne conduisent pas à nier le rôle des partis, des syndicats et des associations, mais ils conduisent à refonder leur fonction et leur utilité. Nous gagnerions à ce que dans les forums, ces questions de pouvoir soient abordées et débattues.